### Service Général de la Création Artistique

# Tax Shelter Arts de la Scène

Bilan 2021



## 1. Les demandes d'agrément

Demande	s d'agrément d	comme œuvre	scénique eur	opéenne			
	Théâtre (dont théâtre forain)	Cabaret	Cirque	Danse	Musique classique (dont opéra)	Spectacle total	Général
Demandes agréées	72	5	1	5	44	18	145
Demandes agréées dont la première a été reportée à cause de la crise COVID-19	1	0	0	1	4	1	7
Demandes refusées	0	0	0	0	0	0	0
Demandes annulées	1	0	0	0	2	0	3
Total des demandes	74	5	1	6	50	19	155
	Motivation	s des refus d'a	agrément				
	Théâtre (dont théâtre forain)	Cabaret	Cirque	Danse	Musique classique (dont opéra)	Spectacle total	Général
Délai des dépenses non-respecté	0	0	0	0		0	0
Type de production non-conforme	0	0	0	0	0	0	0
Statut administratif de la production non-conforme	0	0	0	0	0	0	0
Critère d'originalité non-rempli	0	0	0	0	0	0	0
Total des demandes	0	0	0	0	0	0	0

En 2021, 155 demandes d'agrément ont été introduites. Parmi celles-ci :

- 152 ont été acceptées (dont 7 qui ont dû reporter leur première représentation à cause de la crise sanitaire);
- 3 ont été annulées.

L'année 2021 constitue la première année sans projet refusé depuis 2017.

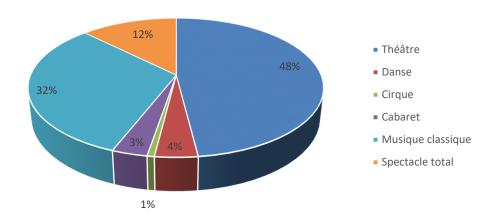
L'impact de la crise sanitaire se fait également moins sentir en 2021 avec seulement 3 demandes annulées et 7 reports (nous en comptions 29 en 2020). Cela s'explique par la réouverture des lieux culturels qui a été maintenue durant toute l'année avec des adaptations en ce qui concerne les jauges de spectateurs.

	Projets agréés											
	Théâtre (dont théâtre forain)	Cabaret	Cirque	Danse	Musique classique (dont opéra)	Spectacle total	Général	Ratio entre nbre de projets agréés et le nbre de projets introduits (hors projets annulés)				
2017	72	8	3	6	29	10	128	92%				
2018	112	9	2	10	41	16	190	95%				
2019	95	2	0	11	36	11	155	97%				
2020	73	1	0	3	20	15	112	97%				
2021	73	5	1	6	48	19	152	100%				

Nous pouvons remarquer une augmentation du nombre de projets agréés dans les différents domaines. Seul le Théâtre se maintient à 73 projets. Cela peut s'expliquer par le nombre important de reports de 2020 sur les saisons de 2021 et 2022 suite à la crise du COVID-19. Les deux prochains exercices nous permettrons d'appréhender s'il s'agit d'une stabilisation ou d'un effet de la pandémie.

La répartition des projets agréés par domaines (au sens de la loi Tax Shelter) se répartissent comme suit :

#### Répartition des projets agréés par domaines



Le Théâtre reste le domaine qui fait le plus appel au Tax Shelter.

La Musique Classique arrive deuxième en termes de demandes.

Le Spectacle Total arrive en troisième place.

Le domaine de la Danse et du Cabaret suivent en 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> position.

Le domaine du Cirque reste le secteur qui fait le moins appel au Tax Shelter avec une seule demande en 2021.

Les constats sont les mêmes que ceux réalisés en 2020 : les compagnies de cirque ont du mal à entrer de manière autonome dans le dispositif du Tax Shelter et peu de compagnies sollicitent l'aide des coopératives de production. L'incapacité qu'avait la COOP à s'occuper de nouveaux opérateurs au vue du nombre importants de projets qu'elle devait déjà gérer a également pu limiter les possibilités d'accès au dispositif pour les petites compagnies de Cirque. L'Etude sur la « Structuration de la filière des Arts Vivants en Espace Public - Arts forains, du cirque et de la rue – Etat des lieux socio-économique et recherche-action pour le développement de la filière » publiée par Aires Libres, le SEGEFA-ULiège et la Chaufferie-Acte 1 en mars 2022 pointe également les difficultés que rencontrent les opérateurs de ces filières à mobiliser du Tax Shelter.

### 2. Typologie des projets agréés

Les fonds levés pour des projets agréés en 2021 s'élèvent à 11.312.300 euros. Il est à noter que la totalité des fonds levés en 2021 en FWB est de 14.288.300 euros mais 2.937.000 euros de ce montant concernent des projets agréés en 2019 et 2020. Cela représente une augmentation de 94,8 % des fonds levés pour les projets agréés par rapport à 2020 (cf. rapport 2020 – page 5 = 5.806.643 euros).

		Тур	oologie des pr	ojets agréés				
	Théâtre (dont théâtre forain)	Cabaret	Cirque	Danse	Musique classique (dont opéra)	Spectacle total	Généra	ıl
Produit ou coproduit par un opérateur soutenu par la FWB	69	3	1	5	43	3	124	81,58%
Producteur et coproducteur "indépendants"	4	2	0	1	5	16	28	18,42%
Total projets	73	5	1	6	48	19	152	100,00%
Pourcentage des projets agréés soutenus par la FWB	94,52%	60,00%	0,00%	83,33%	89,58%	15,79%		
Produit ou coproduit par un opérateur soutenu par la FWB	3.582.801 €	292.000 €	25.000€	182.587 €	4.109.499 €	560.000€	8.751.887€	72,59%
Producteur et coproducteur "indépendants"	161.000 €	356.097 €	- €	96.000 €	347.769 €	2.344.000 €	3.304.866 €	27,41%
Total projets	3.743.801 €	648.097 €	25.000 €	278.587 €	4.457.268 €	2.904.000 €	12.056.753 €	100,00%

La réouverture des salles a engendré une augmentation du nombre de projets d'opérateurs soutenus par la FWB de 32% par rapport à 2020. Les fonds demandés par ces opérateurs ont également augmenté (+82%).

124 projets sont produits ou coproduits par au moins un opérateur soutenu par la FWB. Cela représente 82 % des projets agréés pour
73 % des fonds espérés ;

 28 projets sont portés par des producteurs et coproducteurs ne bénéficiant d'aucun soutien de la FWB. Cela représente 18 % des projets agréés pour 27 % des fonds levés.

Si nous comparons avec l'année 2019, le nombre de projets d'opérateurs soutenus par la FWB est en diminution (-10%) alors que le nombre de projets portés pas des producteurs indépendants a augmenté de 65%. Les fonds espérés par les opérateurs sont, par contre, tous en augmentation : +12% de fonds espérés pour les projets produits ou coproduits par un opérateur soutenu par la FWB et +18% pour les projets de producteurs et coproducteurs indépendants par rapport à 2019.

Nous retrouvons la situation des années précédant la crise du COVID-19 avec une grande majorité de demandes portées par des opérateurs soutenus par la FWB. Les producteurs indépendants ont tendance à faire appel au Tax Shelter pour des sommes plus importantes que les opérateurs soutenus. En effet, ce sont eux qui produisent les « Spectacles Totaux » qui, nous le constatons depuis 2017, présentent des budgets de production plus élevés pour leurs créations et font le moins appel au soutien de coproducteurs.

	Théâtre (dont théâtre forain)	Cabaret	Cirque	Danse	Musique classique (dont opéra)	Spectacle total		Général
Producteur = coopérative de production	60	1	1	5	9	2	78	51,32%
	82,19%	20,00%	0,00%	83,33%	18,75%	10,53%		
Producteur = responsabilité directe du								
demandeur	13	4	0	1	39	17	74	48,68%
	17,81%	80,00%	0,00%	16,67%	81,25%	89,47%		

51 % des projets agréés sont portés par une coopérative de production (La Coop Asbl ou DC&J Création Scrl) qui s'occupe majoritairement de projets relevant du domaine du Théâtre. Les 49 % restant sont portés en responsabilité directe par les producteurs comme l'Orchestre Philarmonique Royal de Liège, le Théâtre Le Public, l'Asbl Del Diffusion et l'Asbl Mazal.

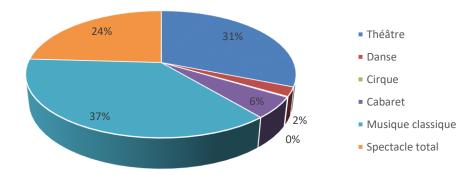
C'est la première année où nous atteignons un tel équilibre entre les projets soutenus par des coopératives de production et ceux portés directement par les demandeurs. Cela s'explique par l'augmentation du nombre de projets agréés dans les domaines de la Musique Classique, du Cabaret et du Spectacle Total dont les initiateurs assument la production des créations.

#### 3. Eléments financiers

Fonds espérés¹ sur les projets agréés 2021										
Théâtre Cabaret Cirque Danse Musique Spectacle Général Général										
Somme maximale espérée	202.036€	267.000 €	25.000 €	96.000€	480.000€	1.145.000€	1.145.000€			
Somme minimale espérée	12.000€	25.000 €	25.000 €	15.000 €	6.830 €	12.000€	6.830 €			
Moyenne des fonds espérés 51.285 € 129.619 € 25.000 € 46.431 € 92.860 € 152.842 € 79.321 €										
otal des fonds espérés 3.743.801 € 648.097 € 25.000 € 278.587 € 4.457.268 € 2.904.000 € 12.056.753 €										

Les fonds espérés par domaines se répartissent comme suit :

Répartition des fonds espérés en Tax Shelter par domaines



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Nous distinguons les « fonds espérés » qui sont les montants désirés par les opérateurs et notifiés dans leurs demandes d'agrément auprès de la FWB, des « fonds levés » qui sont les montants convenus via une convention cadre entre l'investisseur et le producteur/la société de production.

C'est la première année, depuis l'ouverture du Tax Shelter aux Arts de la Scène, que le domaine de la Musique Classique supplante le théâtre en termes de fonds espérés avec, en moyenne, des montants demandés plus conséquents.

Cette augmentation est liée aux demandes d'aide pour la création de la part de l'Opéra Royal de Wallonie qui est entré dans le système de financement du Tax Shelter cette année. Les opéras, au même titre que les spectacles totaux, sont des formes artistiques dont les charges de production technique, scénographiques et salariales sont bien plus importantes que d'autres productions.

		Evolu	ition entre 20	17 et 2021 de	demandes p	our les projet	s d'Opéra			
	20	17	2018		20	)19	2020		2021	
	Projets agréés	Fonds espérés								
Opéra Royal de Wallonie	0	0€	0	0€	0	0€	0	0€	5	2.400.000€
La Coop	0	0€	0	0€	1	30.000€	0	0€	1	15.000€
Grand Opéra Productions	0	0€	0	0€	0	0€	0	0€	1	110.000€
Ars Lyrica	0	0€	0	0€	0	0€	1	70.000€	0	0€
DC&J Création	0	0€	1	12.000€	1	83.101 €	0	0€	0	0€
Candide asbl	0	0€	0	0€	1	20.650 €	0	0€	0	0€
Total	0	0€	1	12.000 €	3	133.751 €	1	70.000 €	7	2.525.000 €

Le Spectacle Total est le troisième domaine qui fait le plus appel aux fonds Tax shelter avec une moyenne de 152.842€ demandés par projet. Ce domaine reste celui qui fait appel aux plus gros investissements du Tax Shelter avec le Cabaret (129.619€ en moyenne par projet).

### 4. Typologie des intermédiaires

	Nomk	ore de projets a	gréés par inter	médiaire				
	Théâtre (dont théâtre forain)	Cabaret	Cirque	Danse	Musique classique (dont opéra)	Spectacle total	Gé	néral
Shelter Prod	45	0	0	4	3	2	54	36%
TaxShelter.be	3	0	0	0	1	6	10	7%
Belga Films Fund	7	3	0	0	0	1	11	7%
UFund	0	0	0	0	27	1	28	18%
Inver Invest	14	1	1	1	9	3	29	19%
Casa Kafka Pictures	0	0	0	0	5	0	5	3%
John Mac Murphy sprl	0	0	0	0	0	2	2	1%
Moliwood	0	0	0	0	0	1	1	1%
Sans intermédiaire	4	1	0	1	3	3	12	8%
Total des projets	73	5	1	6	48	19	152	100%

Nous comptons deux nouveaux intermédiaires cette année :

- John Mac Murphy sprl, une société de production de Tour des Sites de Benoît Meurens ;
- Moliwood sprl, société flamande produisant majoritairement des films.

La part importante de projets accompagnés par Shelter Prod s'explique par le fait qu'il s'agit de l'intermédiaire avec lequel La Coop travaille, ce chiffre est donc à mettre en corrélation avec le nombre de projets portés par La Coop (50 projets). UFund collabore principalement avec l'OPRL (27 projets accompagnés). Inver Invest travaille avec DC&J Création (25) et Belga Films Fund accompagne tous les projets du Théâtre Le Public (7). Caza Kafka Pictures a collaboré exclusivement avec l'ORW en 2021. TaxShelter.be a principalement soutenu les projets de la compagnie de Luc Petit (7).

## 5. Synthèse de l'évolution entre 2017 et 2021 et consolidation des données

				Projets agréés				
	Théâtre (dont théâtre forain)	Cabaret	Cirque	Danse	Musique classique (dont opéra)	Spectacle total	Général	Evolution
2017	72	8	3	6	29	10	128	
2018	112	9	2	10	41	16	190	+48%
2019	95	2	0	11	36	11	155	-18%
2020	73	1	0	3	20	15	112	-28%
2021	73	5	1	6	48	19	152	+36%
<b>Total depuis 2017</b>	425	25	6	36	174	71	737	

Par rapport à 2017, le nombre de projets agréés a augmenté de 19%.

				Projets refusés	5			
	Théâtre (dont théâtre forain)	Cabaret	Cirque	Danse	Musique classique (dont opéra)	Spectacle total	Total refusés	Evolution
2017	4	1	0	0	0	6	11	
2018	5	0	0	0	3	2	10	-9%
2019	1	0	1	0	0	2	4	-60%
2020	0	0	0	0	4	0	4	+0%
2021	0	0	0	0	0	0	0	-100%
Total depuis 2017	10	1	1	0	7	10	29	

Par rapport à 2017, nous ne comptons plus de projet refusé.

		Projets prod	luits ou coprod	duits par un ope	érateur soutenu	par la FWB		
	Théâtre (dont théâtre forain)	Cabaret	Cirque	Danse	Musique classique (dont opéra)	Spectacle total	Général	Evolution
2017	68	5	2	6	28	2	111	
2018	107	5	1	8	38	2	161	+45%
2019	94	0	0	9	35	0	138	-14%
2020	73	1	0	1	17	2	94	-32%
2021	69	3	1	5	43	3	124	+32%
<b>Total depuis 2017</b>	411	14	4	29	161	9	628	

Par rapport à 2017, le nombre de projets produits ou coproduits par un opérateur soutenu par la FWB a augmenté de 12%.

			Producteurs e	t coproducteurs	s indépendants			
	Théâtre (dont théâtre forain)	Cabaret	Cirque	Danse	Musique classique	Spectacle total	Général	Evolution
2017	4	3	1	0	1	8	17	
2018	5	4	1	2	3	14	29	+71%
2019	1	2	0	2	1	11	17	-41%
2020	0	0	0	2	3	13	18	+6%
2021	4	2	0	1	5	16	28	+55,5%
<b>Total depuis 2017</b>	14	11	2	7	13	62	109	

Par rapport à 2017, le nombre de projets produits ou coproduits par un opérateur indépendant a augmenté de 65%.

	Projets portés par une coopérative de production											
	Théâtre (dont théâtre forain)	Cabaret	Cirque	Danse	Musique classique (dont opéra)	Spectacle total	Général	Evolution				
2017	53	4	2	6	4	2	71					
2018	88	5	1	8	10	3	115	+62%				
2019	80	0	0	9	6	0	95	-17%				
2020	56	1	0	1	4	1	63	-34%				
2021	60	1	1	5	9	2	78	+24%				
<b>Total depuis 2017</b>	337	11	4	29	33	8	422					

Par rapport à 2017, le nombre de projets portés par une coopérative de production a augmenté de 10%.

	Projets portés en responsabilité directe du producteur								
	Théâtre (dont théâtre forain)	Cabaret	Cirque	Danse	Musique classique (dont opéra)	Spectacle total	Général	Evolution	
2017	19	4	1	0	25	8	57		
2018	24	4	1	2	31	13	75	+32%	
2019	15	2	0	2	30	11	60	-20%	
2020	17	0	0	2	16	14	49	-18%	
2021	13	4	0	1	39	17	74	+51%	
Total depuis 2017	88	14	2	7	141	63	315		

Par rapport à 2017, le nombre de projets portés en responsabilité directe du producteur a augmenté de 30%.

	Montant des fonds espérés (par année d'agrément)								
	Théâtre (dont théâtre forain)	Cabaret	Cirque	Danse	Musique classique (dont opéra)	Spectacle total	Général	Evolution	
2017	4.445.450€	798.000€	209.000€	474.000 €	1.426.745 €	1.608.000€	8.961.195 €		
2018	4.681.819€	463.500€	121.000€	492.126€	2.012.000 €	2.362.506 €	10.132.951 €	+13%	
2019	5.556.946 €	466.642€	0€	969.431€	1.638.362 €	1.991.094€	10.622.475 €	+5%	
2020	3.802.063 €	201.453€	0€	231.327 €	810.949€	2.800.241€	7.846.033 €	-26%	
2021	3.743.801 €	648.097 €	25.000€	278.587 €	4.457.268 €	2.904.000€	12.056.753 €	+54%	
Total depuis 2017	22.230.079 €	2.577.692 €	355.000€	2.445.471€	10.345.324 €	11.665.841 €	49.619.407 €		

Par rapport à 2017, le montant général des fonds espérés a augmenté de 35%.

De façon générale, le nombre de projets Tax Shelter agréés ayant augmenté entre 2020 et 2021 (+36%) grâce à la réouverture des lieux culturels et des perspectives qu'elle a donnée, l'ensemble des données sont à la hausse.

En comparaison avec les années, le nombre de projets du domaine du « Spectacle total » faisant appel au Tax Shelter ne cesse d'augmenter. L'autre augmentation nette se trouve du côté des projets de « Musique Classique dont Opéra » mais il faudra observer si ce saut quantitatif n'est pas consécutif du report des 18 projets annulés en 2020.

	Nombre de projets agréés	Montant des fonds espérés	Moyenne des fonds espérés	Montant des charges prévisionnelles	Moyenne des charges prévisionnelles	Montant des fonds levés	Moyenne des fonds levés par projet agréés
2017	128	8.961.195 €	70.009 €	38.290.152 €	299.142 €	8.987.295 €	70.213 €
2018	190	10.132.951 €	53.331€	45.162.742 €	237.699 €	10.499.688 €	55.262 €
2019	155	10.622.475 €	68.532 €	40.966.911 €	264.303 €	11.100.186 €	71.614 €
2020	112	7.846.033 €	70.054 €	35.712.310€	318.860€	6.959.425 €	62.138 €
2021	152	12.056.753 €	79.321€	55.177.911€	363.013€	14.249.300 €	93.745 €

Sur ce dernier tableau nous pouvons observer que tous les items sont en augmentation depuis 2017 à part le nombre de projets agréés qui semble se stabiliser par rapport à 2019.

La moyenne des charges prévisionnelles et des fonds espérés sont en nette augmentation par rapport aux années « hors covid ». Cela peut s'expliquer par la continuelle augmentation de demande dans le domaine du Spectacle Total et du nombre important d'opéras produits en 2021. Il sera intéressant de vérifier cette évolution dans les années à venir pour évaluer l'influence de la crise sanitaire sur les chiffres du Tax Shelter.

Les fonds Tax Shelter soutiennent, en moyenne, 24% des coûts de production des projets en 2021 contre 25% en 2020 et 28% en 2019 :

- 27% en moyenne des projets de Musique Classique et Opéra;
- 25% en moyenne des projets de Théâtre ;
- 23% en moyenne des projets de Cirque ;
- 22% en moyenne des projets de Danse ;
- 20% en moyenne des projets de Cabaret ;
- 20% en moyenne des projets de Spectacle Total.

Il est intéressant de noter que, bien que le domaine du Spectacle Total et du Cabaret soient les domaines avec, en moyenne, les plus grosses charges de production, la part d'investissement Tax Shelter correspond en moyenne à un cinquième des budgets de production alors qu'elle est plus importante dans les autres domaines.

# 6. Comparaison avec les autres entités et l'Audiovisuel

No	Nombre de projets agréés par entités - Audiovisuel et Arts de la Scène								
		FWB	Vlaamse Overheid	Belspo	Général				
2017	Audiovisuel	378	221	0	599				
2017	Arts de la Scène	128	189	0	317				
2019	Audiovisuel	320	198	0	518				
2018	Arts de la Scène	190	279	8	477				
2019	Audiovisuel	297	170	0	467				
2019	Arts de la Scène	155	326	7	488				
2020	Audiovisuel	327	164	0	491				
2020	Arts de la Scène	112	253	8	373				
2021	Audiovisuel	332	179	0	511				
2021	Arts de la Scène	152	279	17	448				
Total depuis 2017		2391	2258	40	4689				

Montant des fonds levés par entités - Audiovisuel et Arts de la Scène								
	FWB Vlaamse Overheid		Belspo	Général				
2017	Audiovisuel	94.818.254 €	64.528.500 €	0€	159.346.754 €			
	Arts de la Scène	8.987.295 €	27.767.081 €	0€	36.754.376 €			
2010	Audiovisuel	76.849.192 €	66.094.202 €	0€	142.943.394 €			
2018	Arts de la Scène	10.499.688 €	27.930.546 €	3.139.000 €	41.569.235 €			
2019	Audiovisuel	88.643.944 €	58.338.404 €	0€	146.982.348 €			
	Arts de la Scène	11.100.186 €	33.854.428 €	3.456.000 €	48.410.614 €			

2020	Audiovisuel	79.059.849 €	55.383.503€	0€	134.443.352 €
2020	Arts de la Scène	6.959.425€	19.671.914€	2.055.000 €	28.686.339 €
2021	Audiovisuel	88.030.828 €	54.632.321€	0€	142.663.149€
	Arts de la Scène	14.249.300 €	20.907.220€	2.875.000 €	38.031.520 €
Total depuis 2017		479.197.961 €	429.108.118 €	11.525.000 €	919.831.079 €

	Projets ag	gréés en Arts de la Sc	ène - Répartit	ion des doma	ines par entités		
	Théâtre (dont théâtre forain)	Cabaret (Muziektheaterproductie)	Cirque	Danse (+ balletproductie)	Musique classique dont opéra (+ musicalproductie)	Spectacle total	Général
FWB	73	5	1	6	48	19	152
Vlaamse Overheid	101	31	3	23	120	1	279
Belspo	0	0	0	0	17	0	17
<b>Total 2021</b>	174	36	4	29	185	20	448
FWB	48,03%	3,29%	0,66%	3,95%	31,58%	12,50%	100,00%
Vlaamse Overheid	36,20%	11,11%	1,08%	8,24%	43,01%	0,36%	100,00%
Belspo	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%	0,00%	100,00%
<b>Total 2021</b>	38,84%	8,04%	0,89%	6,47%	41,29%	4,46%	100,00%

En Audiovisuel, nous observons une légère augmentation entre 2020 et 2021 du nombre de projets agréés, tant en FWB qu'en Flandre. Le montant des fonds levés atteint presque le niveau de 2019 en Communauté française alors que ceux de la Communauté flamande continuent à baisser légèrement.

Du côté des Arts de la Scène, les montants levés en FWB augmentent d'environ 105% par rapport à 2020 pour une augmentation de 36% du nombre de projets agréés.

Nous notons, du côté flamand, une augmentation des montants des fonds levés d'environ 6% ainsi qu'une augmentation du nombre de projets agréés de 10%.

Comparativement, la communauté flamande a agréé 127 projets de plus que la FWB en Arts de la Scène et 153 projets de moins en Audiovisuel.

L'importante disparité que nous pouvons observer entre la Communauté française et la Communauté flamande concernant les fonds levés en Arts de la scène vient du fait qu'un nombre important de levées de fond pour des projets de 2020 en FWB ont été repoussé en 2021. En effet, à peine 5.806.643€ avaient été levés en 2020 sur les 7.844.033€ attendus par les opérateurs.

Nous pouvons souligner le renforcement du financement Tax Shelter pour les arts de la scène d'année en année qui reflète une attraction grandissante des investisseurs pour ses domaines.

#### 7. Conclusion

L'année 2021 a encore été marquée par la crise du COVID-19. Cependant, les décisions gouvernementales, qui ont permis de maintenir ouvert les lieux culturels sous conditions strictes, ont tout de même engendré une baisse des annulations et des reports par rapport à l'année 2020 : les artistes ont pu travailler, répéter et créer leurs spectacles tout en se projetant dans une programmation pour la saison 2021-2022.

Il est difficile de prévoir quels changements observés par rapport aux années « hors covid » se pérenniseront dans les années à venir et de déterminer quelles situations sont uniquement liées aux suites de la crise du COVID-19.

Par rapport à 2019, nous pouvons observer une augmentation des demandes dans le domaine de la Musique et du Spectacle Total alors que les demandes des domaines du Théâtre et de la Danse fléchissent quelque peu.

Cette augmentation des demandes en Musique et en Spectacle Total engendre une présence plus importante des projets portés en responsabilité directe des producteurs par rapport à 2019. Ces producteurs sont majoritairement l'Orchestre Philarmonique de Liège, l'Opéra Royal de Wallonie, Les Nocturnales et Tout des Sites.

Du côté des montants de fonds espérés nous ne pouvons que souligner l'augmentation majeure dans le domaine de la Musique (+172%) par rapport à 2019. Cette augmentation n'est pas due uniquement à la plus grande demande d'agrément dans ce domaine mais est surtout liée à l'arrivée de l'Opéra Royal de Wallonie dans le dispositif Tax Shelter.

Finalement, nous pouvons noter une baisse générale des montants de productions des œuvres par rapport à 2019 à part pour le domaine du Théâtre dont la moyenne des charges prévisionnelles continue d'augmenter.

	Moyenne des coups de production (par année d'agrément)									
	Théâtre (dont théâtre forain)	Cabaret	Cirque	Danse	Musique classique (dont opéra)	Spectacle total	Moyenne Générale	Evolution		
2017	236.267 €	493.917€	417.685€	322.720€	207.733€	1.082.073 €	324.493€			
2018	203.461€	268.660€	222.318€	262.419€	203.220€	597.554 €	241.512€	-26%		
2019	218.794€	1.758.561€	0€	341.963 €	150.691€	747.791€	266.019€	+10%		
2020	220.658€	805.810 €	0€	421.447 €	212.818€	885.183 €	318.860€	+20%		
2021	231.590 €	1.490.074 €	109.376 €	222.099 €	338.325€	691.576 €	363.013€	+14%		

Toutes ces évolutions seront à analyser dans les années à venir afin d'avoir une vision totale de l'impact de la crise sanitaire sur le Tax Shelter mais aussi sur les différents domaines des Arts de la Scène. Nous pouvons néanmoins continuer à observer l'importance de ce dispositif pour soutenir les créations et soulager la pression des productions. Au final, 124 projets portés par des opérateurs soutenus par la Fédération Wallonie Bruxelles ont pu profiter d'un apport Tax Shelter ce qui est non-négligeable pour le secteur de la création artistique.